



RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION

Liberté
Égalité
Fraternité

RAPPORT DE JURY

Certification complémentaire Cinéma et Audiovisuel

Session 2020

Les membres du jury

Christine VÉNÉRIN, IA-IPR de lettres

René-François ARRIGHI, Professeur agrégé de lettres modernes, Chargé de mission CAV pour l'inspection de lettres

Stéphane NÉGRIN, Conseiller théâtre, cinéma et audiovisuel, Direction des affaires culturelles de La Réunion

Les candidats

Huit candidats ont envoyé leur dossier pour l'examen de certification complémentaire en Cinéma et Audiovisuel. Sept ont passé l'épreuve orale ; quatre ont été admis lors de la session 2020.

L'épreuve

L'examen est constitué d'une épreuve orale de trente minutes débutant par un exposé du candidat de dix minutes maximum, suivi d'un entretien avec le jury, d'une durée de vingt minutes maximum.

L'épreuve orale de la certification cinéma et audiovisuel se déroule en trois temps :

- L'analyse d'un court extrait de film (4 à 6 mn) ;
- La présentation par le candidat de son parcours et de son expérience qui le conduisent à présenter cette certification ;
- L'entretien avec le jury.

Le candidat dispose d'une préparation de trente minutes. Lors de cette préparation, il peut visionner autant de fois qu'il le veut l'extrait qu'il doit analyser.

Le jury conseille en général de commencer par l'analyse filmique de sorte que le candidat la développe de façon claire et précise mais il ne s'agit pas d'une obligation absolue.

L'analyse filmique

Il ne s'agit pas de présenter une analyse exhaustive de l'extrait mais de présenter de façon claire et étayée de véritables pistes d'analyse telles qu'elles pourraient être mises au jour lors d'un cours de cinéma. Le jury attend du candidat qu'il relève des formes filmiques précises (compositions de plans, axes et mouvements de caméra, transitions entre les plans, jeu du champ et du hors champ, voix *off*, *in* ou *over*, musique diégétique ou extra-diégétique) **ET** qu'il fasse des propositions de significations de ces formes. L'exercice ne consiste pas à se contenter de relever des formes sans proposer aucune piste d'analyse et encore moins, à simplement décrire ce qu'il se passe dans la séquence présentée.

Par exemple, lors de la certification 2019, l'analyse des premières minutes de *Cléo de 5 à 7* d'Agnès Varda avait été proposée aux candidats. Le jury n'attendait pas une analyse unique et univoque de la séquence mais bien plutôt que le candidat repère les formes maîtresses de la séquence et, en les associant les unes aux autres, fasse des propositions de significations possibles de ces formes. Il était ainsi difficile de faire l'économie de l'analyse du jeu du champ et du hors champ, des plans zénithaux, de l'alternance de la

couleur et du noir et blanc lors de l'étude de cette séquence. Ces différentes formes filmiques ne peuvent se réduire à une signification unique (le film comme les œuvres d'art en général se caractérisent par la pluralité de leurs significations) mais il fallait à tout le moins montrer qu'elles mettaient en scène un jeu de ressemblances et de différences entre la forme du cadre de cinéma et la forme de la carte à jouer. Le cadre et la carte à jouer étant des formes qui permettent une sorte de tricherie avec le visible. La cartomancienne prédit l'avenir de Cléo mais se garde bien de dire ce qu'elle a vraiment vu. Le personnage masculin, dont on peut supposer qu'il est le mari de la cartomancienne, connaît, tout comme le spectateur, une vérité que Cléo va peu à peu découvrir. Le plan zénithal transforme le cadre en une surface colorée ressemblant aux cartes à jouer. Les deux ne donnant à voir qu'une partie du réel. Le salon de la cartomancienne et la pièce attenante forment une sorte de champ et de hors champ mutuels qui jouent l'un avec l'autre.

Lors de la certification 2020, le jury a proposé l'analyse de l'ouverture du film *Volver* de Pedro Almodovar.

La présentation du parcours, de l'expérience et des motivations

Lors de cette présentation, le candidat doit éviter de simplement répéter ce qu'il a écrit dans son dossier. Il doit montrer dans quelles perspectives professionnelles il s'inscrit en présentant cette certification. Il doit aussi montrer qu'il connaît le cadre institutionnel qui régit les différents enseignements de cinéma/audiovisuel. Ces enseignements sont variés (enseignement de spécialité, enseignement facultatif, ateliers...). Le jury attend du candidat qu'il connaisse les différentes épreuves ou programme de ces enseignements. Les BO précisent avec rigueur les attentes en fonction des niveaux et des différents enseignements. Il existe aussi un programme limitatif précis pour l'enseignement de spécialité en terminale. L'enseignement du cinéma/audiovisuel demande à différents acteurs de collaborer : ministère de l'Education, ministère de la Culture, Dac, professeurs, intervenants professionnels... Le candidat doit savoir comment s'organisent ces collaborations et quelles places occupent les différents acteurs de ce cadre institutionnel.

L'entretien

Le jury pose des questions au candidat de façon à ce qu'il précise certains propos ou certaines analyses qu'il a présentées.

L'évaluation : les attendus du jury (extraits de l'annexe du BO n°3 du 16-7-2019) :

« Le jury évaluera :

- la culture cinématographique et audiovisuelle (fréquentation des œuvres, connaissance des modèles d'analyse théorique, histoire du cinéma, économie du cinéma-audiovisuel) ;
- la capacité à élaborer avec les élèves divers projets pratiques et créatifs en cinéma et audiovisuel (de l'écriture de scénario au montage) ;
- la capacité des candidats à analyser une courte séquence selon différentes approches ;
- la connaissance du développement de l'enseignement du cinéma et de l'audiovisuel dans le système scolaire ;
- la connaissance des programmes en cours et la capacité à développer une réflexion didactique sur leurs différentes composantes ;
- la capacité à expliciter la démarche pédagogique concernée en respectant une dynamique de complémentarité pratique, culturelle, méthodologique et théorique ;
- la connaissance des modes d'enseignement propres au cinéma-audiovisuel : travail en équipes, interdisciplinarité, partenariat avec les professionnels du domaine, pédagogie de projet. »

Des ressources bibliographiques utiles

La fable cinématographique, Jacques Rancière, Seuil.

Analyser un film, Laurent Jullier, Flammarion.

Le Récit filmique, André Gardies, Hachette.